



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

**Communiqué de presse**

*Jeudi 20 février 2020*

## **Voyager en train régional avec une carte TBM, une nouvelle mesure pour faciliter les déplacements**

**A partir du lundi 24 février 2020, les détenteurs d'un abonnement TBM pourront emprunter la ligne 42 du TER entre Bordeaux Saint-Jean et Parempuyre, et entre Pessac-Centre et Parempuyre, avec cette même carte TBM.**

Cette **expérimentation**, d'une durée d'un **an renouvelable**, est proposée par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole, et leurs opérateurs de transports respectifs, SNCF Mobilités et Kéolis. **Elle inclut tous les arrêts intermédiaires** : Mérignac-Arlac, Caudéran-Mérignac, Bruges et Blanquefort.

### ***Voyager en train régional avec une carte TBM sans formalité***

Durant cette période, **l'accès au train s'effectuera avec la seule carte TBM, donc sans achat de titre SNCF, sans surcoût pour l'abonné et sans formalités**. En effet, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole se sont accordées pour prendre en charge le surcoût lié à ce nouveau projet.

Sont concernés les détenteurs de tous les Pass TBM : abonné, pitchoun, jeune, salarié, sénior, Pass TBM gratuit, Pass TER+TBM et Pass CAR+TBM. Il ne sera **pas nécessaire de valider la carte à la montée dans le train**. Le contrôle s'effectuera par des agents SNCF qui ont été dotés d'un portable de contrôle TBM. Ils vérifieront ainsi que ces abonnements sont valides, selon les **mêmes règles que celles appliquées sur le réseau urbain**.

### ***Une nouvelle étape du projet de RER Métropolitain***

Ce service est mis en œuvre dans le cadre du **projet commun de RER Métropolitain porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux-Métropole**. Il fait partie de la feuille de route dans laquelle les deux collectivités ont exprimé, en décembre 2018, leur volonté d'**optimiser le réseau régional de transports autour de l'agglomération bordelaise**. Objectif : **répondre aux enjeux de congestion de la métropole et au défi de la transition climatique**.

**Facilitatrice des déplacements**, cette expérimentation fait suite à un autre projet mené à bien dans le cadre du RER Métropolitain et aujourd'hui concrétisé : le **service de car express régional entre Créon et Bordeaux** (ligne 407). Il rencontre un **réel succès avec 700 voyageurs par jour en moyenne**, depuis sa mise en place le 2 septembre dernier.

**La prochaine étape** est prévue en décembre 2020 avec le **renforcement des TER périurbains**, avec des TER qui effectueront des trajets de bout en bout entre Arcachon et Libourne (sans changement à Bordeaux) et des renforts de TER sur cette ligne, vers Langon et vers Saint-Mariens.

#### Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Bordeaux Métropole : Sophie Tracou 05 56 93 68 69 / [s.tracou@bordeaux-metropole.fr](mailto:s.tracou@bordeaux-metropole.fr)